

Démarche de gestion de la réglementation préfectorale d'accès aux massifs forestiers



Saison estivale 2010

Les services du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles s'appliquent aujourd'hui, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, la Préfecture, le Conseil Régional PACA et l'ensemble des élus et acteurs du territoire, à mettre en œuvre un dispositif de communication efficace, autour de la réglementation préfectorale d'accès au massif forestier.



Ce dispositif a pour vocation de faire connaître au mieux la réglementation dans un objectif de sécurité publique, nécessitant l'implication de tous.

Dans ce cadre, un dispositif spécifique est expérimenté sur la commune de St Etienne du Grès pour le reste de la saison estivale 2010.

Ce dispositif s'adressant à l'ensemble du public, annonce quotidiennement la possibilité d'accès au massif forestier via un drapeau de couleur disposé

en bordure de l'axe principal d'entrée au massif forestier de la commune.

L'actualisation quotidienne de la couleur du drapeau, définissant les conditions d'accès au massif forestier, est assurée par les membres du CCFE de la commune, selon un protocole établi de manière conjointe.



Ce dispositif élaboré de manière expérimentale cette année à l'échelle d'une seule commune, **a pour vocation d'être étendu sur l'ensemble du territoire du PNR des Alpilles** pour les saisons estivales à venir.

Aussi, afin d'en améliorer la mise en œuvre et d'en faire connaître l'existence, il est fait un appel public à toute personne pouvant faire remarque et observation sur ce dispositif. Un article va être édité dans la presse locale, les CCFE de St Etienne du Grès distribuent des supports d'information, et les commerces de la commune se feront également le relais de cette information auprès du grand public.

Cette information est à diffuser le plus largement possible. Pour adresser vos remarques et observations, contactez le Syndicat mixte de gestion du PNR des Alpilles - b.noc@parc-alpilles.fr ou 04 90 54 24 10.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES
10-12, avenue Notre Dame du Château — 13103 Saint Etienne du Grès - France
Téléphone: 00 33 (0)4 90 54 24 10 — Télécopie: 00 33 (0)4 90 54 31 97
E-mail: contact@parc-alpilles.fr